

Accès aux applications INAMI via eHealth

V 1.4 – 4/1/2019

Certaines applications web de l'INAMI (Concerto, MyInami...) sont accessibles via la plateforme sécurisée eHealth. Ce document décrit les différentes étapes du processus de connexion.

1. Sélection de l'application

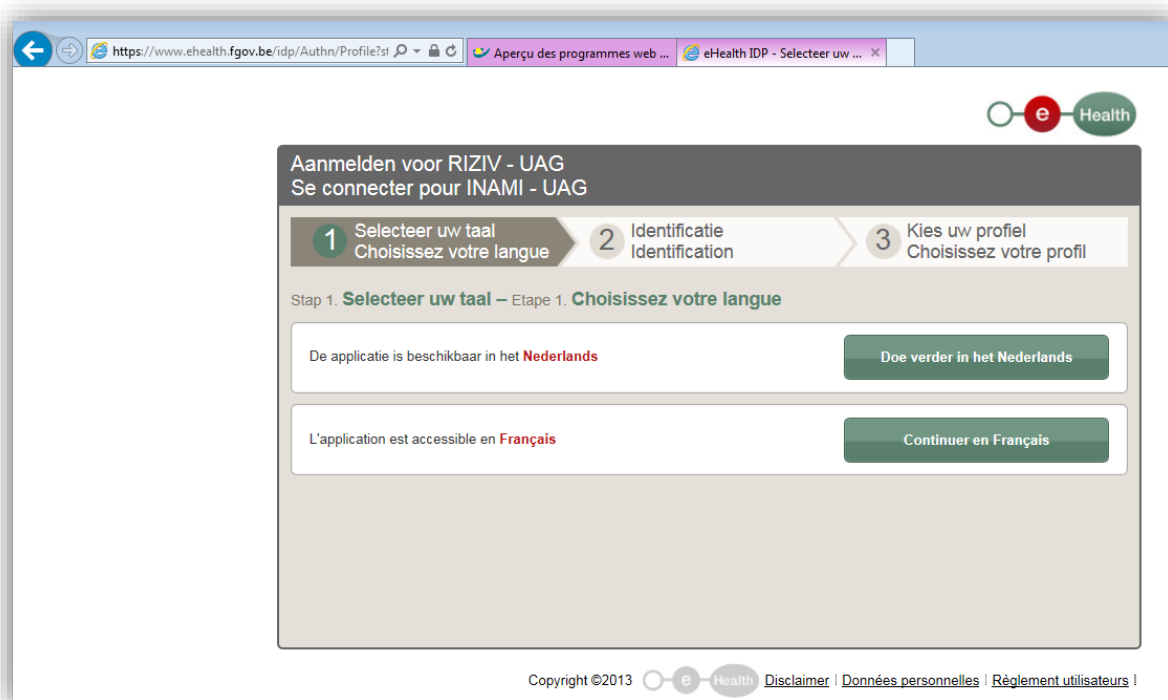
Si vous ne connaissez pas encore l'adresse de l'application web que vous souhaitez utiliser, la liste des applications est disponible à la page suivante :

<http://www.riziv.fgov.be/fr/programmes-web/Pages/default.aspx>

Cliquez sur le bouton *Accéder au programme web* qui correspond à l'application souhaitée. Attention, le document que vous lisez n'est valable que pour les applications protégées par la plateforme eHealth (Concerto, MyInami...) !

2. Sélection de la langue

Si c'est la première fois que vous utilisez la plateforme eHealth, vous serez invité à choisir votre langue comme illustré ci-dessous.



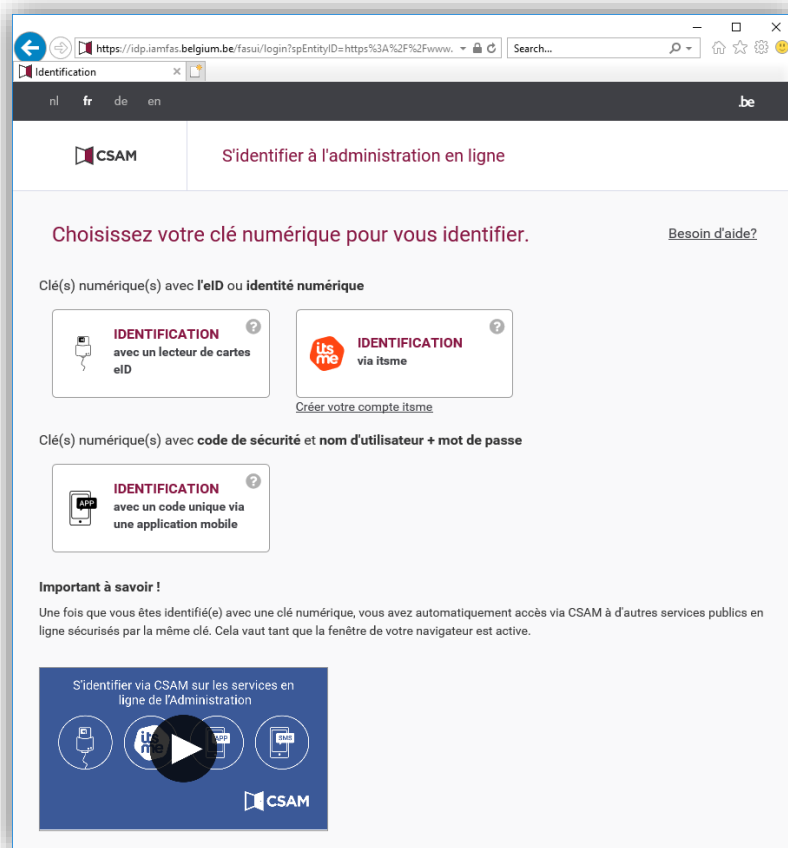
Cliquez sur la langue souhaitée. Ce choix sera conservé sur votre ordinateur dans un cookie et la question ne vous sera plus posée ultérieurement (à moins que vous n'effaciez les cookies de votre ordinateur ou que vous vous connectiez à partir d'un autre ordinateur).

3. Sélection du moyen d'authentification

La plateforme eHealth vous offre trois possibilités pour vous identifier :

1. en utilisant votre carte d'identité électronique (eID);
2. en utilisant l'application Itsme sur votre smartphone;
3. en utilisant votre nom d'utilisateur et mot de passe fédéral ainsi qu'un code de sécurité généré sur votre mobile (Time-based One-Time Password aussi désigné sous l'acronyme TOTP);

Le premier écran du processus de connexion vous permet de choisir le moyen d'identification souhaité.



Cliquez sur la méthode de votre choix et consultez ensuite l'une des trois sections suivantes en fonction du choix effectué.

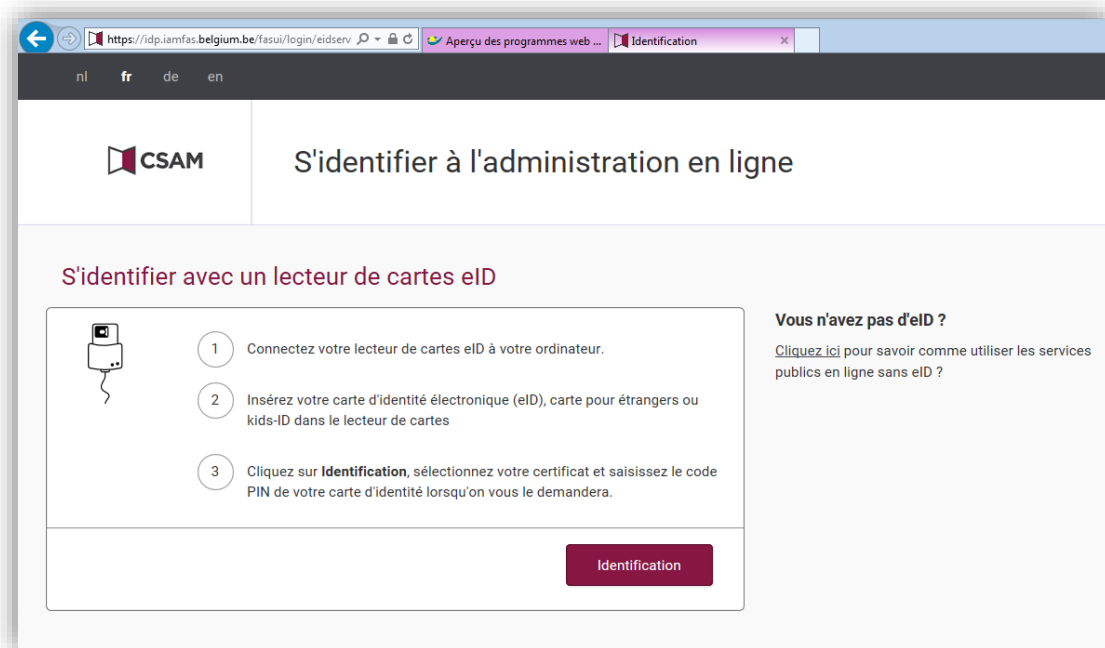
4. Identification avec la carte d'identité électronique

Pour vous connecter en utilisant votre carte d'identité électronique, vous avez besoin :

- d'un ordinateur avec une connexion internet,
- d'un lecteur de carte à puce (smartcard reader) relié à votre ordinateur,
- du middleware eID de Fedict (<http://eid.belgium.be/>),
- de votre carte d'identité électronique,
- du code PIN associé à votre carte d'identité.

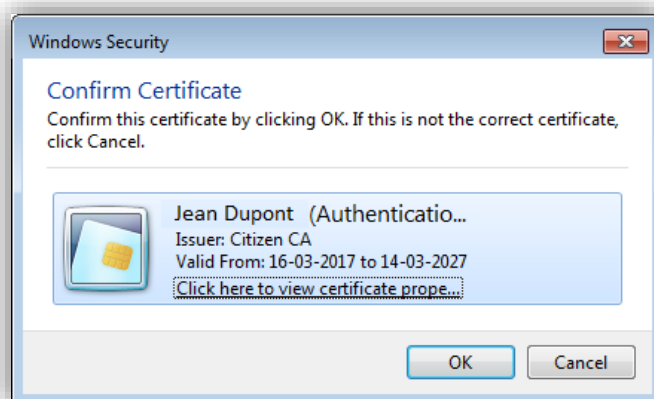
Veuillez consulter les notes à la fin de cette section si vous n'avez pas encore utilisé l'eID sur votre ordinateur !

Lorsque vous choisissez de vous identifier par carte eID, un premier écran vous invite à insérer votre carte :

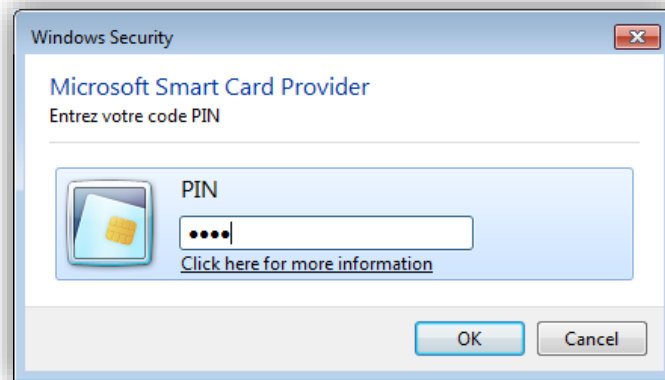


Suivez les instructions puis cliquez sur le bouton *Identification*.

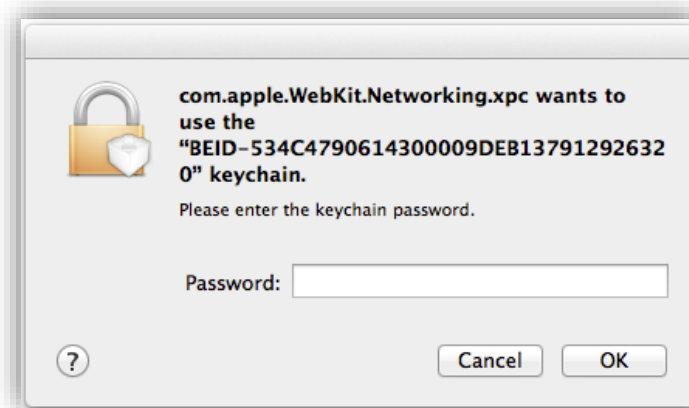
L'écran suivant vous invite à sélectionner le certificat d'authentification correspondant à votre carte eID. Il n'y aura normalement qu'un seul certificat dans la liste sauf si plusieurs personnes utilisent la carte eID sur le même ordinateur ou si votre carte a été récemment renouvelée. Cliquez sur votre certificat puis cliquez sur le bouton *OK*.



L'écran suivant vous invite à introduire le code PIN associé à votre carte d'identité électronique. Vous avez normalement choisi ce code PIN lorsque vous avez retiré votre carte eID auprès du service population de votre commune.



Attention, si vous utilisez un Mac avec le système d'exploitation OS X et plus particulièrement avec le navigateur Safari, l'écran correspondant peut être déroutant car le texte affiché n'indique pas clairement que c'est le code PIN de l'eID qui doit être introduit :



Introduisez votre code PIN et cliquez sur le bouton *OK* pour terminer la procédure d'identification.

Notes :

1. Si vous n'avez pas encore utilisé la carte eID sur votre ordinateur, vous trouverez sur le site eid.belgium.be les informations pour installer les composants nécessaires :

http://eid.belgium.be/fr/Comment_installer_l_eID/Quick_Install/.

Cette procédure d'installation ne devra être effectuée qu'une seule fois par ordinateur.

Si vous recevez des messages d'erreur durant l'installation, merci d'envoyer un email à support@ehealth.fgov.be. Afin que le centre de support puisse vous aider, veuillez fournir dans votre email les informations suivantes :

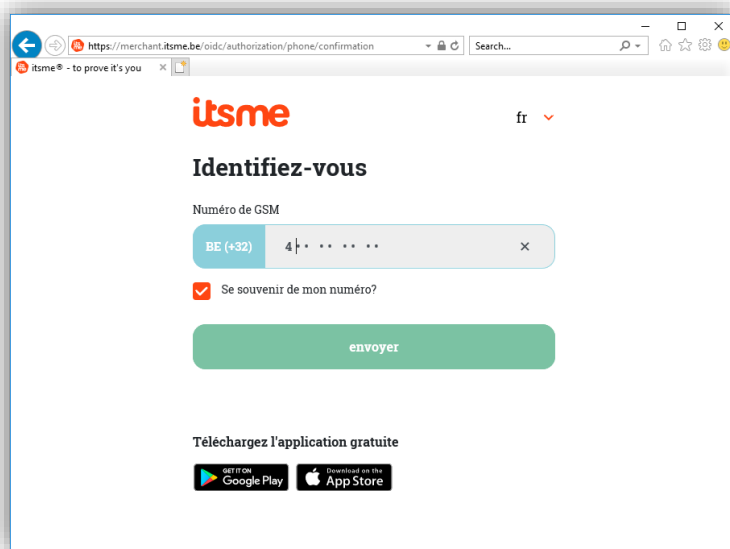
- l'application et la page sur laquelle vous recevez un message d'erreur,
- une copie d'écran de l'erreur en veillant à inclure la barre d'adresse du navigateur,
- la version de votre système d'exploitation (Windows 10, Window 8.1, Mac OS X 10.10.3...),
- la version de votre navigateur Internet (Firefox 50.0.1, Internet Explorer 11, Chrome 57.0...),
- la version du middleware eID que vous avez téléchargé via <http://eid.belgium.be>,
- le type de lecteur de carte eID que vous utilisez (indiqué au-dessous du lecteur),
- la version des programmes pilotes du lecteur de carte,
- la confirmation que vous avez effectué les dernières mise à jour de votre système d'exploitation,
- le type de votre ordinateur (PC/Mac, marque et modèle)

- le résultat du test eID disponible à la page suivante : <http://test.eid.belgium.be/>
 - le résultat du test SSL disponible à la page suivante : <https://www.ssllabs.com/ssltest/viewMyClient.html>.
2. Si vous avez oublié votre code PIN ou s'il est bloqué parce que vous avez introduit un code PIN erroné 3 fois consécutivement, rendez-vous au service de population de votre commune après avoir consulté la page qui suit : <http://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-dun-code-pin/>
 3. Si vous utilisez également votre carte eID pour signer des documents, vous verrez deux certificats liés à votre carte eID : un pour l'authentification et un pour la signature. Veillez à bien sélectionner le certificat d'authentification pour la présente procédure.
 4. Vous pouvez vérifier que votre ordinateur est bien configuré en utilisant la page de test qui suit : <http://test.eid.belgium.be/>
 5. Une autre URL utile en cas de problèmes : <https://www.ssllabs.com/ssltest/viewMyClient.html>.

5. Identification avec Itsme

Ce moyen d'identification consiste à utiliser l'application Itsme sur votre téléphone mobile (smartphone). Notez que ceci requiert une étape préliminaire et unique de création d'un compte Itsme à l'aide votre carte eID.

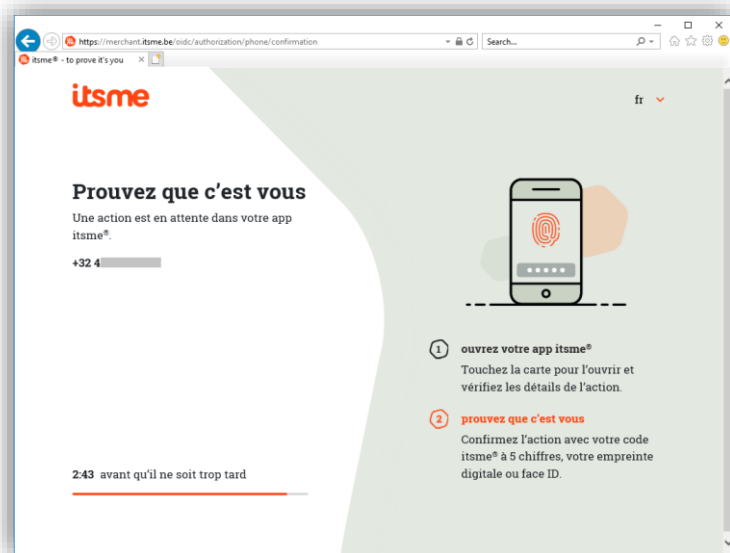
Lorsque vous choisissez de vous identifier avec Itsme, le premier écran vous demande d'introduire le numéro de GSM lié à votre smartphone.



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://merchant.itsme.be/oidc/authorization/phone/confirmation>. The page features the Itsme logo and a language selector set to 'fr'. The main heading is 'Identifiez-vous'. Below it, there is a section for 'Numéro de GSM' with a text input field containing 'BE (+32) 4 |'. A checkbox labeled 'Se souvenir de mon numéro?' is checked. A green 'envoyer' button is positioned below the input field. At the bottom, there is a section titled 'Téléchargez l'application gratuite' with icons for Google Play and the App Store.

Introduisez votre numéro de GSM et cliquez sur le bouton *envoyer*.

L'écran suivant vous invite à lancer l'application Itsme sur votre smartphone et à accepter la demande d'authentification soit en introduisant votre code personnel soit en capturant votre empreinte digitale (ceci dépend du choix que vous avez effectué lors de l'installation de Itsme sur sur votre smartphone).



The screenshot shows the 'Prouvez que c'est vous' screen. It features the Itsme logo and a language selector set to 'fr'. The main heading is 'Prouvez que c'est vous'. Below it, there is a section titled 'Une action est en attente dans votre app itsme®.' with a progress bar and a timer showing '2:43 avant qu'il ne soit trop tard'. To the right, there is an illustration of a smartphone with a fingerprint sensor. Below the illustration, there are two numbered steps: 1. 'ouvrez votre app itsme® Touchez la carte pour l'ouvrir et vérifiez les détails de l'action.' 2. 'prouvez que c'est vous Confirmez l'action avec votre code itsme® à 5 chiffres, votre empreinte digitale ou face ID.'

Dès que vous avez validé la demande sur votre Smartphone, le processus de connexion se termine et votre navigateur affiche la page d'accueil de l'application INAMI sélectionnée.

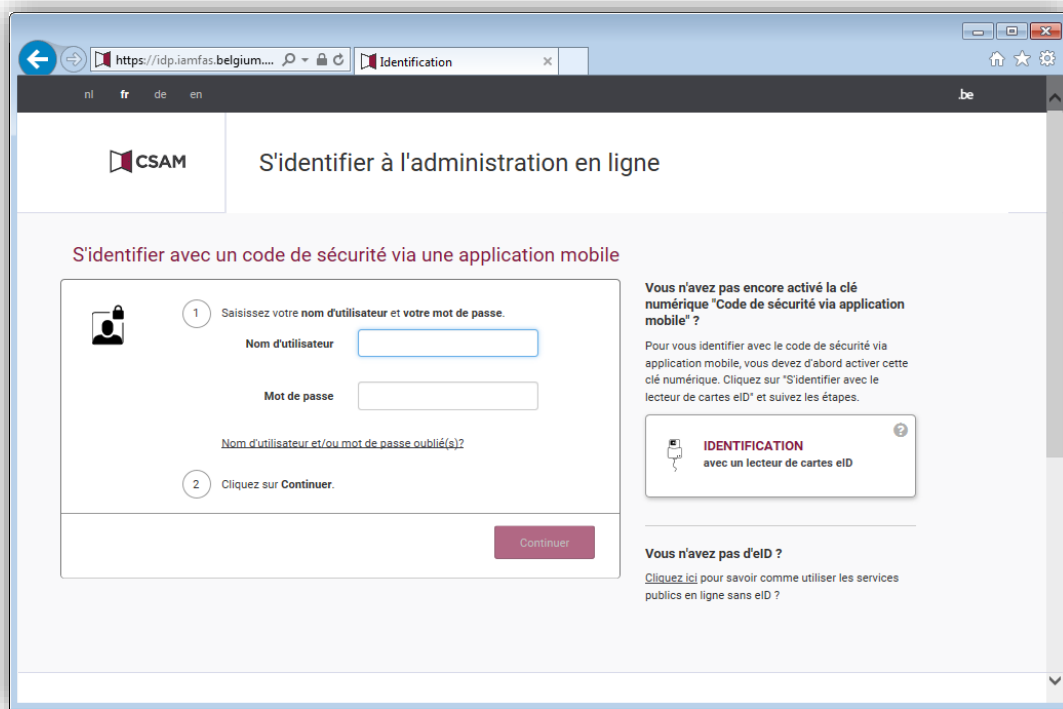
Note :

Pour utiliser Itsme comme moyen d'identification, il vous faut au préalable avoir activé l'application à partir de votre appareil mobile. Vous devez, pour ce faire, vous identifier une et une seule fois avec votre carte eID pour coupler votre compte Itsme avec votre numéro de GSM et votre Smartphone. Vous trouverez les instructions sur <https://www.itsme.be/fr/register> .

6. Identification avec votre nom d'utilisateur et un code généré sur votre mobile

Ce moyen d'identification consiste à utiliser votre nom d'utilisateur et mot de passe ainsi qu'un code de sécurité généré par une application sur votre appareil mobile (p.e. Google Authenticator, Microsoft Authenticator, Amazon AWS MFA, Duo Mobile...). Notez que l'application doit avoir été enregistrée au préalable sur le portail fédéral à l'aide de votre carte eID.

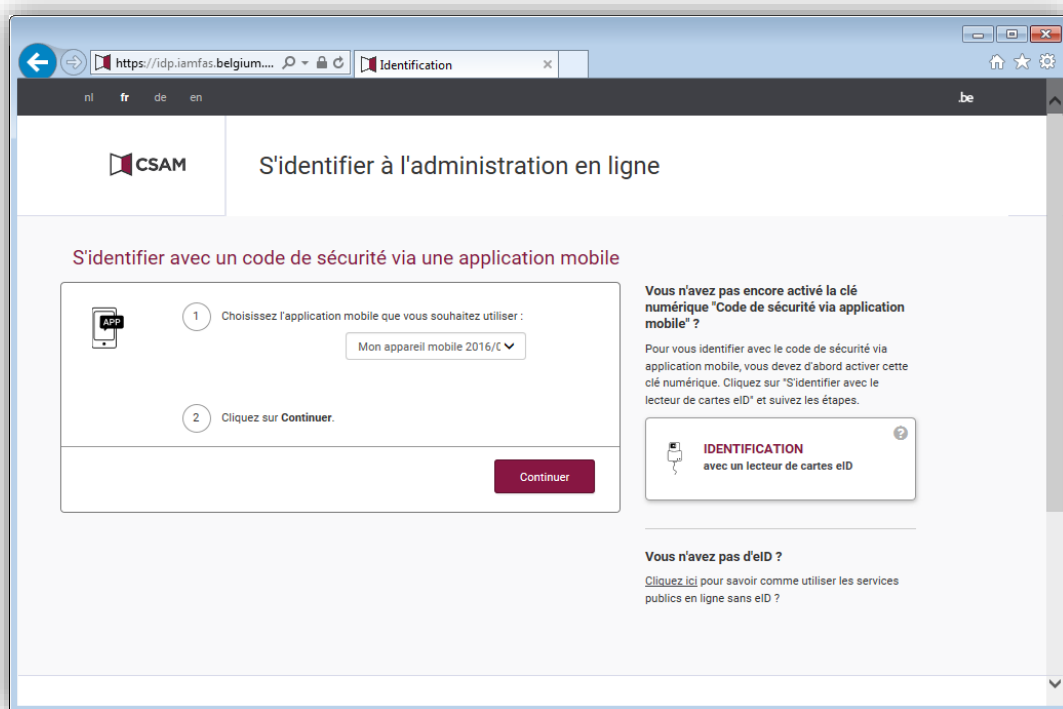
Lorsque vous choisissez ce moyen d'identification, le premier écran vous demande votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Il s'agit du login et mot de passe que vous avez enregistré sur le portail fédéral.



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://fdp.iamfas.belgium...> and the page title "Identification". The page header includes the CSAM logo and the text "S'identifier à l'administration en ligne". The main heading is "S'identifier avec un code de sécurité via une application mobile". The first step (1) is "Saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe." It features two input fields: "Nom d'utilisateur" and "Mot de passe". Below these fields is a link: "Nom d'utilisateur et/ou mot de passe oublié(s)?". The second step (2) is "Cliquez sur Continuer." with a "Continuer" button. On the right side, there is a section titled "Vous n'avez pas encore activé la clé numérique 'Code de sécurité via application mobile'?" with explanatory text and a link to "IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID". Below that, another section asks "Vous n'avez pas d'eID ?" with a link: "Cliquez ici pour savoir comment utiliser les services publics en ligne sans eID ?".

Introduisez votre nom d'utilisateur et mot de passe, puis cliquez sur *Continuer*.

L'écran suivant vous invite à choisir l'application mobile utilisée pour vous identifier.



The screenshot shows the same web browser window as the previous one, but the first step (1) is now "Choisissez l'application mobile que vous souhaitez utiliser:". It features a dropdown menu with the selected option "Mon appareil mobile 2016/€". The second step (2) remains "Cliquez sur Continuer." with the "Continuer" button. The right side of the page, including the sections for "Vous n'avez pas encore activé la clé numérique..." and "Vous n'avez pas d'eID ?", remains the same as in the previous screenshot.

Vous êtes ensuite invité à ouvrir, sur votre mobile, l'application d'authentification sélectionnée, à lire le code de sécurité qu'elle a généré et à introduire ce code au clavier de votre ordinateur.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://idp.iamfas.belgium.be> and the page title "Identification". The page header includes the CSAM logo and the text "S'identifier à l'administration en ligne". The main content area is titled "S'identifier avec un code de sécurité via une application mobile". It features a three-step instruction list: 1. "Ouvrez l'application mobile que vous installée. Un code de sécurité est généré automatiquement." 2. "Saisissez le code de sécurité unique : Saisissez votre code unique" with an input field. 3. "Cliquez sur Continuer." Below the list is a "Continuer" button. To the right, there is a section titled "Vous n'avez pas encore activé la clé numérique 'Code de sécurité via application mobile' ?" with explanatory text and a button labeled "IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID". At the bottom right, there is a link for "Vous n'avez pas d'eID ?" with the text "Cliquez ici pour savoir comment utiliser les services publics en ligne sans eID ?".

Introduisez le code et cliquez sur le bouton *Continuer* pour terminer la procédure d'identification.

Notes :

1. Pour utiliser votre mobile comme moyen d'identification, il vous faut au préalable avoir activé l'application à partir de votre appareil mobile. Vous devez, pour ce faire, vous identifier une première fois avec votre carte eID !
2. Vous pouvez gérer vos moyens d'identification à la page suivante : <https://iamapps.belgium.be/sma/generalinfo?language=fr>
3. Si vous ne **disposez pas (encore) d'une carte eID**, vous pourrez cependant activer votre TOTP en suivant les étapes suivantes : <http://sma-help.fedict.belgium.be/fr/faq/comment-utiliser-les-services-en-ligne-de-ladministration-sans-eid#7094>

7. Fin de la procédure

Une fois la procédure d'identification terminée, votre navigateur web affiche la page d'accueil de l'application que vous aviez initialement sélectionnée.

Lorsque que vous avez terminé d'utiliser l'application, veillez à vous déconnecter ! Ceci est particulièrement important si l'ordinateur sur lequel vous avez travaillé est susceptible d'être utilisé par d'autres personnes. Pour vous déconnecter, utilisez la fonctionnalité de déconnexion de l'application et fermez toutes les fenêtres de votre navigateur.